****

**Objet : Réflexions sur les normes de santé et sécurité**

Le conseil d'administration de l’AQPSE (association québécoise des professeurs en soins esthétiques) s’est penché sur l'élaboration d’un protocole d’entrée au travail ainsi que sur le fonctionnement possible dans la classe de théorie et dans la classe atelier avec les élèves. Après plusieurs rencontres en visioconférence, les membres du CA ont invité tous les membres de l’AQPSE à une rencontre extraordinaire. Cette dernière, qui eut lieu le mardi 28 avril 2020, a rassemblé 65 membres de l’éducation des soins esthétiques, spécialistes de contenu, en provenance de partout au Québec. À la suite de cette rencontre, le CA s’est vu confier le mandat de transmettre ce protocole aux personnes concernées. Nous avons à cœur le retour en classe qui doit se faire de façon sécuritaire pour notre clientèle étudiante ainsi que pour tout le personnel enseignant des Centres de formation professionnelle. Nous sommes certains que ces normes seront prises en cause dans notre retour au travail par nos membres.

Nous vous invitons donc à considérer nos réflexions et les normes proposées pour le bien-être de tous!

Notre association est disponible pour vous aider dans la planification d'un retour sécuritaire dans les Centres de formation.

L'association des professeurs en soins esthétiques

Secteurs Coiffure, Esthétique et Épilation

****

**Pistes de réflexion et questionnements des membres**

\*\*\*le secteur de la formation professionnelle se doit être traité indépendamment du secteur primaire et secondaire par sa particularité au point de vue des métiers qui y sont enseignés. Notre secteur est encore plus distinct, car nos métiers consistent à prodiguer des soins sur des êtres humains.

\*\*\*L’apport de la clientèle extérieure est primordial pour enseigner la diversité (cuirs chevelus, type de peaux...) qui amène à la réussite des compétences. Nous croyons sincèrement que tant que les règles de distanciation sociale demeureront et que la fermeture des commerces de coiffure et d’esthétique sera en vigueur, nos secteurs d’enseignements devraient demeurer fermés puisqu’il s’agit des mêmes enjeux, sinon pires (la proximité avec les élèves est nécessaire pour valider leur travail). Effectuer la pratique autrement qu’avec la clientèle limite l'apprentissage ainsi que la quantité d'heures effectuées à la pratique pour chaque élève. Finalement, le travail entre élèves expose ceux-ci aux mêmes risques que de pratiquer sur une clientèle extérieure, puisque la distanciation prescrite par le gouvernement ne peut être respectée, ce n'est donc pas idéal pour l’instant.

\*\*\*L’ASP Épilation avec son volet pratique amène des enjeux spécifiques :

 a) l’usage de courant ou de lumière sur la peau soulève des inquiétudes concernant les réactions cutanées possibles et inconnues (risque de brûlure ou de purpura), s’il y a présence du virus à l’insu des gens recevant ces soins.

b) la distanciation sociale est carrément impraticable avec les ratios d’appareils et la nécessité de travailler en équipe pour pratiquer ces types d’épilations.

\*\*\*Concernant les évaluations de sanctions des apprentissages en pratique, nous sommes unanimement en désaccords sur les propositions de certaines directions.

Nos professions se pratiquent sur des humains et nos évaluations portent sur des critères impossibles à évaluer dans ces conditions (communication, manipulations, toucher, observations, etc.)

\*\*\* Qu’adviendra-t-il des cohortes d’élèves qui en sont à leur compétence de stage en entreprise ?

\*\*\*Qu’en est-il de la disponibilité du matériel d’hygiène nécessaire (gants, masques, désinfectants, etc.) qui a été réquisitionné pour les hôpitaux et centres de santé et quant aux délais de réapprovisionnement de ceux-ci?

\*\*\*Le ministre de l’Éducation, monsieur Roberge laisse optionnelle la fréquentation scolaire pour les élèves du primaire. Qu'en est-il des élèves de la formation professionnelle?

\*\*\* L’enseignant devrait travailler avec un maximum de 11 élèves à la fois (sécurité oblige) : les autres élèves seraient soit avec une autre enseignant dans un autre local soit à la maison.

****

**Réflexions sur les Normes de Santé et Sécurité proposées par l’AQPSE**

**Secteurs de la coiffure, d’esthétique et d’épilation**

**En classe théorique**

1. S’absenter lors de manifestations physiques de symptômes s’apparentant avec le Covid-19 (toux, fièvre, perte d’odorat, etc.)
2. Se laver les mains au savon pour une durée de 20 secondes en entrant/ avant d’entrer et en sortant du local.
3. Désinfecter son pupitre et sa chaise avec un produit bactéricide au début et à la fin de chaque cours.
4. Laisser une bouteille de désinfectant pour la peau sur son pupitre de travail et l’utiliser à bon escient.
5. Laisser un espace de 2 mètres entre chaque élève.
6. Jeter tous ses rebuts à la poubelle en quittant la classe théorique.
7. Proscrire tout partage de son propre matériel à un autre élève (livres, crayons, etc.)

**En atelier pratique**

1. Se laver les mains au savon pour une durée de 20 secondes en entrant et en quittant le local.
2. Nettoyer et désinfecter son poste de travail (fauteuil, chaise, comptoirs, robinetterie, appareils et équipements utilisés) scrupuleusement à l’aide des produits bactéricides disponibles AVANT et APRÈS le soin.
3. Appliquer toutes méthodes de stérilisation au matériel approprié.
4. Proscrire les poignées de mains et embrassades à la clientèle.
5. Chaque élève revêt un masque approuvé par Santé Canada couvrant son nez et sa bouche au moment d’aller accueillir la clientèle et jusqu’à la fin de la prestation du soin.
6. Laver ses mains dès le moment où la clientèle a été installée confortablement.
7. Porter des gants pour réaliser tous les services (sauf exception).
8. Désinfecter le crayon prêté au client avant et après usage (pour remplir et signer sa fiche cliente).
9. Changer son masque et ses gants entre chaque client et/ou chaque soin.
10. La personne responsable de la buanderie au centre de formation devra porter des gants pour manipuler les serviettes et la literie utilisées pour les services, au moment du lavage.

**L’espace réception**

1. La clientèle doit se présenter seule au département et à l’heure convenue (sans accompagnateur).
2. Retirer l’accès aux revues et livres de l’espace de la réception.
3. Nettoyer fréquemment avec un produit virucide homologué tous les comptoirs, poignées de portes, vitres et autres, dont les chaises de la salle d’attente, après le départ de chaque client.
4. Aménager la salle d’attente en distançant les chaises.
5. Tous les produits reventes et les produits démonstrateurs devront être gardés sous clé afin d’éviter la manipulation sans précaution.
6. Encaisser l’argent avec des gants et/ou lorsqu’applicable, privilégier uniquement les paiements par débit ou crédit.

**Tâches de la réceptionniste**

1. Nettoyer le terminal de paiement ainsi que le comptoir de réception avec du désinfectant après chaque usage, au besoin.
2. Remettre un crayon désinfecté et refaire la procédure entre chaque personne.
3. Demander à tout client de:
	1. Porter un masque en tout temps pour recevoir les soins de leur arrivée au département jusqu’à leur départ en respectant les directives de Santé Canada
	2. À l’arrivée, se laver les mains 20 sec. avec du savon et s’essuyer avec une serviette de papier.
	3. Remplir une fiche cliente portant sur l’état de santé en lien avec la transmission de la Covid-19. Celle-ci doit être remplie et signée par le client
	4. Déposer son manteau (effets personnels) dans un sac jetable (si l’école le fournit) ou dans son sac personnel et l’amener avec elle

**En tout temps (applicables pour les enseignants et élèves)**

1. S’absenter lors de manifestations physiques de symptômes pouvant s’apparenter au Covid-19 (toux, fièvre, perte d’odorat, etc.)
2. Les cheveux devront être attachés et les ongles courts, autant pour les volets pratiques que théoriques.
3. L’uniforme : Porter une attention particulière selon la réalité de votre établissement. À noter que l’AQPSE suggère fortement que tous arrivent et repartent du Centre de formation habillé en civil, soit en laissant leur uniforme sur place et/ou les laver sur place ou encore, le transporter dans un sac de plastique entre le centre de formation et la maison. Idéalement, adopter les mêmes précautions d’usage que celles prescrites aux gens travaillant dans le domaine de la santé.

**Pour l’enseignant**

1. Lavage des mains protocolaire
2. Prendre des précautions de distanciation ou porter l’équipement adéquat lorsque celle-ci est impossible

****

Pour conclure, nous voulons souligner que les membres de l’Association ont le souci de dispenser un enseignement de grande qualité. Nos formations se doivent de répondre à des standards élevés de l’industrie. Les compromis qui nous seront demandés ne devront en aucun cas résulter d’une diplomation bâclée pour nos cohortes touchées par cette crise sanitaire.

Nous espérons grandement que les Commissions scolaires prennent nos réflexions en considération et permettent à tous les élèves et les enseignants en soins esthétiques du Québec de travailler en sécurité jusqu’au retrait des consignes en vigueur.

Ce document est produit par les membres du conseil d’administration de l’Association québécoise des Professeurs de soins esthétiques.